



Luray

Votre mairie vous informe...

Edito

Avril 2020

“Les
Clairet”



Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Un grand merci aux nombreux électrices et électeurs qui se sont déplacés dimanche 15

mars pour le renouvellement du conseil municipal et qui nous ont accordé leur confiance. L'élection a eu lieu dans un contexte difficile en raison du Covid-19.

A la demande des instances gouvernementales, la première réunion qui devait installer le nouveau conseil municipal, pour les six prochaines années, ne s'est pas déroulée. L'intérim est assuré actuellement par la précédente équipe municipale, dans l'attente de la décision.

Nous tenons à remercier les Luraysiens qui restent confinés. Leur comportement citoyen est primordial pour que la situation sanitaire s'améliore.

Vous trouverez dans ce numéro des informations concernant des situations d'urgence.

Prenez soin de vous et de vos proches.

Alain FILLON
Michel MAIGNAN

Côté Mairie

■ Informations concernant l'épidémie Coronavirus (COVID-19)

- Le fonctionnement des différents services communaux (Voirie - Ecoles - Culturel - Administratif) est modifié.
Une permanence téléphonique à la Mairie est assurée le mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 14h00 à 16h00.
- Toutes les manifestations culturelles, sportives et ludiques sont annulées jusqu'à nouvel ordre.

- Rappel des consignes :

Pour éviter autant que possible la propagation de ce virus, je vous rappelle les gestes de prévention des épidémies tels que :

- Se laver régulièrement les mains au savon ou avec une solution hydroalcoolique,
- Se couvrir le nez et la bouche avec le pli du coude quand on tousse ou éternue, puis se laver les mains,
- Se moucher dans un mouchoir à usage unique et le jeter dans une poubelle fermée, puis se laver les mains,
- Eviter les gestes de proximité (serrage de mains, bise etc...),
- Aérer quotidiennement les pièces et bureaux,
- Limiter les contacts sociaux non indispensables,
- Adopter une distance de sécurité d'un mètre (1 mètre), avec toutes les personnes qui vous semblent présenter des symptômes.

■ Relevé des compteurs d'eau

Compte tenu de la crise sanitaire actuelle, aucun relevé ne sera réalisé courant avril.

Dans un premier temps, une estimation de consommation sera effectuée puis, dans un deuxième temps, une régularisation sera réalisée avec le prochain relevé (vers le mois d'Octobre).

■ Inscriptions au groupe scolaire J. Ferry

Les inscriptions scolaires sont annulées jusqu'à nouvel ordre.

■ Etudiants

Offre d'emploi

La mairie recrute des étudiants pour la période estivale, aux conditions suivantes :

• **Nature de l'emploi temporaire** : entretien espaces verts, voirie et bâtiments...

• **Période** : 15 juin – 31 août 2020 par tranches de 3 ou 4 semaines

• **Durée hebdomadaire** : 35 heures

• **Salaire** : SMIC

• **Autres** : titulaire du permis de conduire B

Les candidatures, adressées **avant le 20 avril 2020** à la mairie de Luray, seront traitées suivant **l'ordre de réception**, compte tenu du nombre de postes ouverts.

■ Sécurité des personnes

Suite à la crise sanitaire actuelle, nous souhaitons mettre en place un suivi destiné aux personnes de + de 65 ans ainsi qu'aux personnes vulnérables.

Si vous êtes concernés et intéressés, vous pouvez faire parvenir vos coordonnées en Mairie **avant le 15 avril 2020**, à l'aide du coupon ci-joint, ou par mail à : mairie@luray.fr, ceci pour une meilleure réactivité.

Nom :

Prénom :

N° de tél. :

Adresse mail :

Associations

■ Braderie

Le CLAP annule sa braderie prévue le 04 avril suite aux évènements.
Elle sera, dans la mesure du possible, reportée ultérieurement.

Actualité

■ Collecte Agglo du Pays de Dreux

Suspension pour une durée indéterminée des collectes :

- bacs biodéchets/déchets verts (à titre exceptionnel, vous pouvez déposer vos restes de repas dans votre conteneur marron, pour les ordures ménagères) ;
- sacs déchets verts ;
- points d'apports volontaires du verre.

Pour plus de renseignements contacter le service déchets : dechets@dreux-agglomeration.fr.

Fermeture des déchetteries : informations sur : passdecheterie@sitreva.fr.

